



COMMUNE DE
LA COLLE-SUR-LOUP

LE MAIRE

La Colle-sur-Loup, le 8 mai 2020

**LETTRE D'INFORMATION A DESTINATION DES
DES COLLOISES ET DES COLLOIS**

Madame, Monsieur,

Je vous faisais part hier 7 mai de notre déconvenue de ne pas avoir été livrés des 8 000 masques « grand public » que nous avons commandés, ces derniers étant bloqués en douane.

Nous avons donc réfléchi à une solution qui nous permettait d'honorer mon engagement envers vous de fournir un masque barrière pour aborder la période de déconfinement. Nos équipes, personnel communal, bénévoles et élus se sont mobilisés pour répondre à l'organisation d'un « plan B ».

Parallèlement, nous avons continué à multiplier les démarches auprès du fournisseur, des administrations pour tenter de débloquer la situation, jusqu'à ce que nous apprenions en début de matinée que la livraison tant attendue des 8 000 masques nous parviendrait dans la matinée.

Les équipes se sont à nouveau impliquées généreusement et efficacement pour conditionner les masques ce qui permet d'offrir à l'ensemble de la population uniformément le même type de masque, lavable et réutilisable 50 fois comme l'annonce la notice du fournisseur (vous pouvez la télécharger sur le site de la commune www.lacollesurloup.fr).

La distribution en porte-à-porte débutera donc à partir de 14h et se poursuivra durant le week-end si nécessaire, afin que chaque foyer soit servi.

Je vous réitère mes remerciements pour avoir respecté les consignes de confinement durant pratiquement deux mois, même cela n'a pas été toujours facile. Je vous invite à veiller à conserver la pratique des gestes barrières jusqu'à la fin de la pandémie.



Bien sincèrement

Jean-Bernard Mion

Jean-Bernard MION

Maire de La Colle-sur-Loup

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur